

<http://pierre-alainmillet.fr/Pour-une-politique-d-accueil-digne>



Pour une politique d'accueil digne

- Vie politique -

Date de mise en ligne : mardi 19 septembre 2017

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

J'ai participé avec les autres élus communsites, parti de gauche et du GRAM au rassemblement organisé par le collectif migrants de Lyon devant la métropole de Lyon ce 18 septembre pendant le conseil.

Nous avons présenté et diffusé la déclaration du groupe qui a été très apprécié par les citoyens qui viennent interpeller leurs élus.

Pour une politique d'accueil digne

Les migrants et les réfugiés doivent être accueillis dans la dignité afin qu'ils puissent sortir de l'urgence et reconstruire leur vie. Ils ont été chassés par des guerres impliquant les puissances occidentales, par la famine dans des pays dont les richesses naturelles sont exploitées par des multinationales occidentales. En favorisant l'explosion de la Yougoslavie, en détruisant la Lybie, en tentant de faire tomber le régime syrien, la France avec d'autres a semé la violence et la haine. Les réfugiés sont le symptôme d'un monde inégal et violent. Aucun mur ne protégera l'occident du monde, c'est dans la paix et le développement, dans le respect des réfugiés et des peuples que le monde pourra reconstruire la paix, et donc la possibilité pour chacun de vivre dans son pays.

Dans l'urgence, c'est le respect des droits humains, le retour aux traditions d'accueil de notre république, mises à mal depuis 20 ans, qui permettra aux migrants de trouver leur place dans notre société ou de retourner dans leur pays en paix. En créant des centres d'accueil et d'orientation pour sortir de la honte de la jungle de Calais, l'état a montré que c'était possible et utile, non seulement pour les migrants et réfugiés, mais aussi pour les collectivités et le pays. Or, le Plan Migrants, en vue d'un projet de loi en septembre 2017, qui prévoit la création de 4 000 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile en 2018 et 3 500 en 2019, reste bien en-deçà des besoins réels urgents et de moyen terme des réfugiés et migrants dont les droits élémentaires sont bafoués dans notre pays.

Aussi, les conseillers métropolitains Communistes, Parti de gauche et républicains joignent leurs voix à celles des organisations et associations qui dénoncent l'insuffisance des mesures d'accueil annoncées et ils le font d'autant plus que Vénissieux -avec Villeurbanne, Lyon et Saint Fons- ont accueilli l'année dernière des migrants de Calais. Et tous les élus locaux savent bien que cette année encore, comme l'année dernière, nous serons confrontés à des familles hébergées dans les écoles. C'est pourquoi nous soutenons la proposition d'une loi d'orientation et de programmation, formulée par les élus de Paris, pour l'accueil des migrants qui porte sur trois axes.

- ▶ Le premier porte sur une restructuration de l'accueil des migrants sur l'ensemble du territoire français, définissant un processus de répartition au cas par cas en fonction de critères démographiques et économiques. Outre la mise en place d'un délai maximal de six mois pour traiter les demandes d'asiles, le texte demande la création d'un fonds financé par l'État et s'élevant à 10 millions d'euros par an.
- ▶ Le deuxième axe propose des mesures pour favoriser l'intégration des migrants, notamment la création de nouvelles places d'accueil pour les demandeurs d'asile et les réfugiés. Le nombre de places en centre d'accueil (Cada) passerait ainsi de 50 000 places en 2018 à 75 000 en 2022, avec formation linguistique et civique.
- ▶ Enfin, la proposition de loi plaide pour la constitution d'une Agence de l'accueil et de l'intégration pour coordonner l'ensemble du mouvement, sous la responsabilité d'un Haut-commissaire auprès du Premier ministre. Elle serait «

Pour une politique d'accueil digne

chargée de la mise en oeuvre de l'État en matière d'accueil et d'orientation des migrants sur le territoire français, notamment des réfugiés ». Elle reprendrait ainsi les compétences de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), qui dépend du ministère de l'Intérieur.

On ne peut sortir des guerres et de leurs drames dans le plein respect des droits humains fondamentaux et du droit international.